

RÉSULTATS : Finissants 2010 du programme MD de 2 universités québécoises

THÈME 4. COLLABORATION AVEC LES PHARMACIENS COMMUNAUTAIRES

TABEAU 4.2

Répartition des répondants selon le rôle qu'ils attribuent au médecin et au pharmacien communautaire

	Davantage / juste le médecin	Autant le méde- cin que le phar- macien commu- nautaire	Davantage / juste le pharma- cien communa- taire
Lorsqu'un médecin rédige une ordonnance pour un patient, qui du médecin ou du pharmacien communautaire devrait effectuer les interventions suivantes :			
Expliquer au patients les effets attendus de la médication	41,3	55,2	3,6
Vérifier les contre-indication au(x) médicament(s) prescrit(s)	23,3	65,5	11,2
Renseigner le patients sur les effets secondaires	16,6	61	22,4
Déterminer les conditions optimales (moment de la journée, avec ou sans nourriture, etc.) de la prise de la médication	13	21,1	65,9

Dans le suivi des patients souffrant de maladies chroniques (hypertension, diabète, maladie cardiovasculaire, MPOC, arthrite, schizophrénie, etc.) qui du médecin ou du pharmacien communautaire devrait ...

Évaluer l'observance au traitement médicamenteux	29,1	63,2	7,6
S'assurer que les patients reçoivent l'information dont ils ont besoin pour gérer leur maladie	56,1	42,6	1,3
Conseiller les patients sur leurs habitudes de vie	52,5	46,6	,9
Gérer les interactions médicamenteuses	13	38,1	48,9
Motiver le patients pour qu'il prenne sa médication	18,8	79,8	1,3